

**DOSSIER D'EXPERTS**

2<sup>e</sup> édition

SANTÉ ET SOCIAL

# Construire le bien-être des aînés dans les territoires

François Rousseau

Prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale

**territorial** éditions



# Construire le bien-être des aînés dans les territoires

Depuis la fin du siècle dernier, notre société évolue pour s'adapter à son vieillissement croissant. Les 60 ans et plus, représentant actuellement un quart de la population, constitueront un tiers en 2040. Cet ouvrage s'adresse aux élus, collectivités, institutions partenaires des politiques sociales et de santé, ainsi qu'aux associations et citoyens concernés par le bien-être des aînés. Il explore les défis et opportunités liés à cette transformation.

L'auteur met en lumière les initiatives existantes en France et à l'international, les niches d'emplois à explorer, et fournit des repères méthodologiques pour développer des politiques territoriales adaptées. Il insiste sur l'importance d'inclure les aînés comme acteurs à part entière de la société. En intégrant des volets intergénérationnels, sociaux, urbains, culturels et éducatifs, l'ouvrage propose une vision systémique pour relever les défis environnementaux, sociétaux et économiques avec le soutien des aînés.

Cette nouvelle édition est enrichie des évolutions législatives récentes et des expériences innovantes en matière de vieillissement, offrant ainsi une ressource précieuse pour construire une société inclusive et créative.

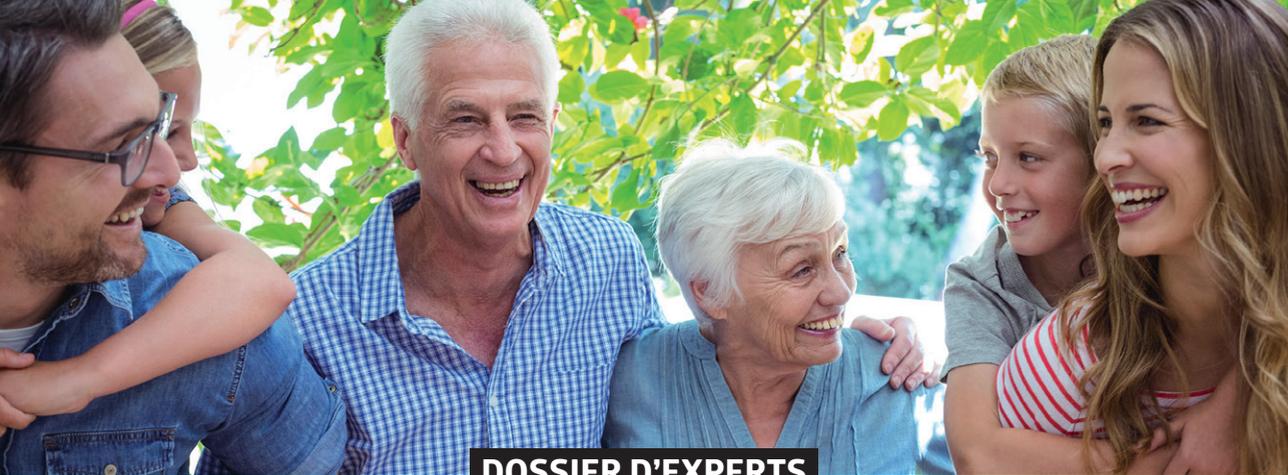


**François Rousseau** est prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale. Spécialisé dans l'accompagnement de collectivités territoriales, de structures de l'ESS, d'ESMS et d'institutions, dans la mise en place de leurs politiques d'action sociale en direction notamment des aînés, il réalise en France et à l'étranger de nombreux travaux de prospective et de conduite du changement relatifs aux conditions du bien-être social de tout un chacun, et en premier lieu des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.

**boutique.territorial.fr**

ISSN : 1623-8869 – ISBN : 978-2-8186-2251-3

**territorial** éditions



**DOSSIER D'EXPERTS**

2<sup>e</sup> édition

SANTÉ ET SOCIAL

# Construire le bien-être des aînés dans les territoires

François Rousseau

Prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale

**territorial** éditions

CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél.: 04 76 65 87 17 - Référence TDE 840A

Retrouvez tous nos ouvrages sur [boutique.territorial.fr](http://boutique.territorial.fr)

**Vous souhaitez  
nous contacter  
à propos de votre ouvrage ?**

## C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail** à :  
[service-client-editions@territorial.fr](mailto:service-client-editions@territorial.fr)  
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,  
rendez-vous sur notre boutique en ligne  
[boutique.territorial.fr](http://boutique.territorial.fr)

### **Avertissement de l'éditeur:**

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur  
de recourir à un professionnel du droit.  
Nous sommes vigilants concernant les autorisations  
de reproduction et indiquons systématiquement  
les sources des schémas, images, tableaux, etc.  
Pour toute demande de modification, mise à jour  
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,  
merci de contacter les éditions Territorial.

 <p><b>DANGER</b> <b>LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</b></p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. <b>CFC</b> 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
--	---



© Territorial, Voiron

ISBN: 978-2-8186-2251-3

ISBN version numérique: 978-2-8186-2252-0

Imprimé par Reprotechnic, à Bourgoin-Jallieu (38) - Septembre 2024

Dépôt légal à parution

# Sommaire

---

Introduction .....	p.7
--------------------	-----

## Partie 1 Une nouvelle donne

### Chapitre I

<b>Des enjeux à court, moyen et long termes</b> .....	p.13
---	------

<b>A - Le vieillissement de la population</b> .....	p.13
---	------

1. Une proportion croissante des aînés et des personnes âgées .....	p.13
---	------

2. Les causes du vieillissement de la population et quelques conséquences .....	p.15
---	------

<b>B - Des enjeux économiques</b> .....	p.18
---	------

1. L'équilibre des régimes de retraite .....	p.18
--	------

2. Un relatif vieillissement de la population active .....	p.20
--	------

3. Des cibles marketing spécifiques .....	p.21
---	------

4. Un gisement d'emplois considérable, mais à l'avenir incertain .....	p.23
--	------

<b>C - Des enjeux environnementaux</b> .....	p.28
--	------

1. Le changement climatique .....	p.28
-----------------------------------	------

2. La transition environnementale .....	p.28
---	------

3. L'adaptation de l'environnement urbain .....	p.29
---	------

<b>D - De l'exclusion à l'inclusion sociale des aînés</b> .....	p.31
---	------

1. Des approches qui favorisent l'exclusion des aînés ? .....	p.31
---	------

2. Agir en direction des aînés pour contribuer à leur inclusion sociale .....	p.33
---	------

### Chapitre II

<b>Le contexte législatif</b> .....	p.37
-------------------------------------	------

<b>A - Deux leviers principaux de l'action des collectivités territoriales en direction des aînés</b> .....	p.37
---	------

1. L'aide sociale légale .....	p.37
--------------------------------	------

2. L'action sociale extralégale .....	p.39
---------------------------------------	------

<b>B - De la prise en charge des personnes dépendantes à la mise en œuvre de politiques d'autonomie</b> .....	p.39
1. La décentralisation comme consolidation de missions régaliennes .....	p.39
2. L'affirmation d'un rôle politique des départements .....	p.44
3. Un rôle névralgique des communes et des communautés de communes .....	p.46
<b>C - La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 pour l'adaptation de la société au vieillissement</b> .....	p.47
1. Les objectifs poursuivis par la loi du 28 décembre 2015 .....	p.47
2. Le dispositif « conférence des financeurs » .....	p.52
<b>D - La loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société de l'autonomie et le plan sur le Bien vieillir : ce qu'a prévu le législateur pour répondre au défi du vieillissement de la population française</b> .....	p.54

### Chapitre III

#### **Quelle anticipation du vieillissement dans notre société ?** .....

<b>A - Pour ou contre la vieillesse ?</b> .....	p.59
1. Une ancienne querelle philosophique .....	p.59
2. Des avantages et splendeurs de la vieillesse .....	p.61
<b>B - Comment nous anticipons aujourd'hui le vieillissement</b> .....	p.61
1. Le retour en force de la quête de l'immortalité et du refus de vieillir .....	p.62
2. Les leçons du mythe de Gilgamesh, l'homme qui ne voulait pas mourir .....	p.62
3. Le point de vue des seniors .....	p.63
4. Vers une nouvelle représentation du vieillissement ? .....	p.65
5. Notre société est-elle capable d'anticiper son vieillissement ? .....	p.67
<b>C - Une diversité d'approches politiques</b> .....	p.71
1. La gestion de la dépendance .....	p.71
2. La silver économie .....	p.73
3. Le bien-vieillir .....	p.75

## Partie 2

# Construire une politique territoriale de bien-être des aînés

### Chapitre I

#### **Les territoires, acteurs du bien-vieillir** .....

<b>A - L'adaptation des territoires au vieillissement, une question à forts enjeux prospectifs</b> .....	p.83
<b>B - L'adaptation des territoires au vieillissement, une question sociétale</b> .....	p.85
<b>C - Une politique territoriale, mais pour quoi ?</b> .....	p.87
1. Une diversité de finalités poursuivies par les territoires .....	p.87
2. Le bien-vieillir, un enjeu individuel, collectif et institutionnel .....	p.88
3. Le bien-être territorial, finalité ultime des politiques en direction des aînés ? .....	p.88

## Chapitre II

<b>Une démarche exigeante sur le plan méthodologique</b> .....	p.91
A - Une démarche de développement social territorial durable.....	p.91
B - Anticiper.....	p.95
1. Des impacts nombreux du grand vieillissement, une nécessité d'adaptation des politiques publiques.....	p.96
2. La nécessité d'un dialogue intergénérationnel sur les futurs possibles.....	p.100
3. Quelques facteurs d'évolution incontournables.....	p.101
C - Diagnostiquer.....	p.101
1. Des besoins à cerner prioritairement.....	p.102
2. La nécessité d'un diagnostic RH.....	p.103
D - Structurer.....	p.104
1. Utiliser l'outil du schéma de développement.....	p.104
2. Fortement anticiper le volet RH.....	p.108

## Partie 3

### Améliorer en continu la situation des aînés

#### Chapitre I

<b>Innovier</b> .....	p.111
A - Dans l'accompagnement des aînés.....	p.111
B - Du point de vue de l'animation de la vie sociale.....	p.113
C - Lutter contre l'isolement.....	p.114
D - Faciliter l'engagement des aînés.....	p.117
1. Des initiatives visant à mobiliser les aînés sur des projets d'utilité sociale.....	p.117
2. Des initiatives visant à impliquer les aînés dans la gouvernance des politiques du territoire.....	p.118
E - Réduire la fracture numérique.....	p.118
F - Optimiser le potentiel du virage numérique pour les services du care.....	p.119
G - Améliorer le logement, le cadre de vie et favoriser la mobilité.....	p.120
1. Faciliter la mobilité.....	p.120
2. Améliorer le cadre de vie.....	p.120

#### Chapitre II

<b>Accompagner le changement</b> .....	p.123
A - Agir sur les représentations et sur les pratiques.....	p.123
B - Développer en continu les coopérations.....	p.125
C - Favoriser l'intelligence collective et apprendre ensemble.....	p.127
D - Construire de nouvelles compétences.....	p.128
1. En matière d'ingénierie.....	p.128
2. Dans l'action avec les aînés.....	p.129
3. En matière de communication.....	p.129

## Chapitre III

<b>Piloter</b> .....	p.131
A - Les instances de pilotage et de mise en œuvre de la politique territoriale .....	p.131
B - Les vertus du schéma de développement .....	p.132
C - Le dispositif d'ingénierie territoriale du bien- vieillir et de recherche-action .....	p.133
D - Le dispositif d'évaluation .....	p.133

## Introduction

---

Lecteur, cet ouvrage te concerne.

Il te concerne, car, je l'espère, demain, tu auras, toi aussi, à vieillir. Et je souhaite que tu le fasses dans une société et sur un territoire qui t'aideront à bien vieillir et que tu auras contribué à construire.

Cet ouvrage te concerne, car les évolutions en cours de notre société, telles qu'elles découlent de son vieillissement, vont avoir des effets puissants de transformation.

Sans rejoindre Michel Guérin, éminent sociologue spécialiste des enjeux liés au vieillissement de la population, quand il dit que les seniors sont l'avenir de la France, je le rejoins sur l'idée que le vieillissement peut être un puissant levier de transformation sociale.

Cette transformation est d'ailleurs déjà en cours.

Les manifestations de colère des retraités de l'année 2018 prouvent que les aînés peuvent se constituer comme une force sociale d'envergure. Mais ces manifestations sont, selon moi, la partie immergée de tendances de fond, déjà anciennes et puissantes.

Sur les territoires que mon activité professionnelle m'amène à parcourir depuis vingt-sept ans, des aînés de plus en plus nombreux s'informent, comprennent, s'indignent, s'engagent, osent, prennent des risques, agissent, transforment. Il ne s'agit pas que de « jeunes » seniors. Certains ont entre 80 et 95 ans. Et parmi ces derniers, la proportion de ceux qui ont « bon pied bon œil » est croissante.

Leurs pratiques ne ressemblent pas à celles des seniors aux cheveux argentés que les publicités ciblant les aînés mettent en scène. Ils rient de ces publicités et de leur côté caricatural. Ils trouvent certaines activités et animations qui leur sont proposées souvent déprimantes et infantilisantes. Ils se moquent gentiment de la manière dont l'animateur leur parle, comme s'ils étaient de sucre. Ils s'amusent de la suffisance. Ils ont en horreur le jeunisme comme l'âgisme. Ils ne sont pas centrés sur leur déchéance, ils ont soif de vivre.

Il est urgent de nous départir des représentations sociales que nous avons à propos du vieillissement. Nous sommes encombrés de pseudo-synonymes. Non, l'avancée en âge n'est pas synonyme d'inutilité, de perte d'autonomie et de dépendance. Non, l'avancée en âge ne signifie pas que l'on est *out*, sinon par le regard porté sur les aînés.

Cet ouvrage vous propose, que vous soyez élu, professionnel de l'âge, aîné ou citoyen, un parcours.

Dans sa première partie, il vous invite à mieux comprendre la nouvelle donne qui résulte du vieillissement de la société. Il expose les différents défis qui en découlent, que ceux-ci soient économiques, environnementaux ou sociétaux. Il vous permet de mieux appréhender le contexte législatif des politiques en direction des aînés. Il s'interroge sur notre capacité collective à anticiper les effets du vieillissement de la société. Un détour philosophique vous est alors proposé afin de réinterroger nos conceptions du vieillissement. Ce détour permet de discerner différentes approches politiques de la question.

Dans sa deuxième partie, l'ouvrage, s'appuyant sur mon expérience d'accompagnement de collectivités territoriales et d'associations dans la mise en œuvre de politiques territoriales du « bien-vieillir », fortement inspirée par les découvertes qui ont été les miennes au Canada et les échanges stimulants que j'ai pu avoir à ce propos avec mon associée Eva Jordan, d'une part, et Raphaël Daufresne de l'Institut de formation d'éducateurs de Normandie, d'autre part, vous propose des repères méthodologiques pour la construction de politiques territoriales du bien-vieillir.

La démarche est exigeante : il s'agit d'accompagner un processus de transformation sociale. Elle nécessite d'anticiper, de diagnostiquer, de structurer un processus inscrit dans la durée.

La dernière partie de l'ouvrage vise, à partir d'expériences concrètes et engageantes glanées sur les territoires, à garantir que les phases de mise en œuvre de votre politique concrétisent votre ambition d'une société inclusive pour les aînés. Ce qui suppose, évidemment, d'innover dans un ensemble de domaines et d'accompagner le changement.

La présente version de ce dossier d'expert, qui constitue une actualisation du dossier d'expert paru en 2019, a été enrichie par rapport à la version précédente.

Elle comprend ainsi, par rapport à la précédente version, un ensemble de compléments portant notamment sur :

- les évolutions législatives nombreuses et importantes des cinq dernières années relatives à l'adaptation de notre société au vieillissement ;
- différentes expériences qui, ici ou là, essayent de faire société par rapport à la question du vieillissement, et ce en se nourrissant des avancées chaque jour plus nombreuses de nos connaissances relatives à la question du vieillissement et aux impacts multiformes qui sont les siens, notamment au titre de la mise en œuvre de politiques territoriales du bien-vieillir.

En outre, si elle ne revient pas sur les « fondamentaux » qui animaient notre premier dossier d'expert, elle tend à les affirmer encore plus fortement, notamment sur trois points que l'on peut formuler comme suit :

1) Le vieillissement peut être un puissant levier de transformation sociale, sous réserve notamment de dépasser la simple vision économique et médico-sociale liée à la prise en charge de la dépendance et à la perte d'autonomie, pour aller vers une vision globale, transversale et positive du vieillissement (exemple : renforcement continu de l'autonomie vs. prévention de la perte d'autonomie).

2) Les territoires sont l'échelle pertinente pour construire le bien-vieillir. Ils permettent en effet d'opérer des changements de type systémique par une action simultanée sur les représentations et pratiques, auprès des individus, des collectifs, des institutions, dans les domaines urbain, social, économique et environnemental. Ces changements se traduisent dans une adaptation du territoire au sens physique du terme (aménagement des espaces urbains, des logements, des transports...), du territoire en tant que réalité sociale (relations instaurées aux aînés par l'action publique, mais également par l'ensemble des acteurs de la société civile), du territoire en tant que réalité politique puisque cette transformation passe par la création et l'animation d'une dynamique mobilisatrice de la diversité des acteurs concernés, d'un projet partagé, la construction de coopérations, l'invention et l'expérimentation de nouvelles réponses, une démarche collective d'innovation sociale territoriale.

3) La mise en place de politiques du bien-vieillir nécessite la mise en place, dans les territoires, d'approches transverses et prospectives, d'approches « systémiques ». Elles se traduisent par des politiques « intégrées » et « innovantes » du bien-vieillir reposant sur quatre piliers :

### Les quatre piliers d'une politique intégrée et innovante du bien-vieillir





Partie 1

---

# **Une nouvelle donne**



## Chapitre I

---

# Des enjeux à court, moyen et long termes

## A - Le vieillissement de la population

### 1. Une proportion croissante des aînés et des personnes âgées

Notre société connaît aujourd'hui d'importantes mutations sociodémographiques.

Depuis 1990, l'espérance de vie dans le monde a augmenté de 6,2 ans.

En France, aujourd'hui, les jeunes de moins de 20 ans sont plus nombreux que les plus de 65 ans. Les premiers sont 16,5 millions, les seconds un peu plus de 13 millions. La tendance<sup>1</sup> pourrait être définitivement inversée dans douze ans. En 2030, les moins de 20 ans devraient être à peine plus de 16 millions, quand les plus de 65 ans devraient être au moins 16,5 millions.

Les 60 ans, aujourd'hui au nombre de 17,1 millions, pourraient être 23 millions à l'horizon 2040<sup>2</sup>, leur proportion dans la population totale passant, dans cette période, de 25 % à 32 %.

En 2050, un français sur trois pourrait avoir plus de 60 ans. Leur part dans la population totale devrait continuer à augmenter dans les cinquante ans qui viennent, quand les tranches d'âge des moins de 20 ans et des 20 à 59 ans resteraient constantes en valeur absolue.

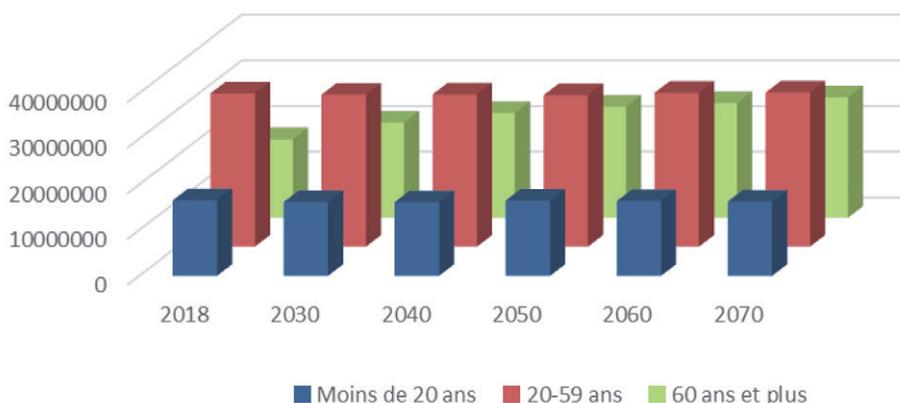
---

1. Source : Insee, scénario central des projections de population 2013-2070.

Il s'agit de projections. Elles s'appuient sur un ensemble d'hypothèses relatives au taux de fécondité (constant), à l'évolution de l'espérance de vie (augmentation de 2,5 ans pour les hommes en 2060 et de 0,6 ans pour les femmes), niveau du solde migratoire constant et équivalent à + 70 000 personnes.

2. Source : Insee, scénario central des projections de population 2013-2070.

## Projection de la population française par tranches d'âge de 2018 à 2070



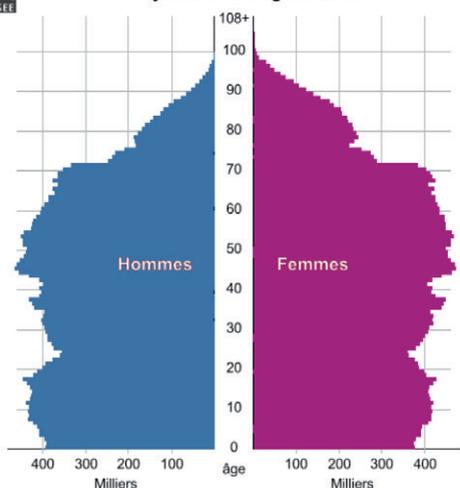
En 2040, plus de 4 millions de personnes auront 85 ans et plus. D'ici 2050, le nombre de Français âgés de plus de 85 ans sera multiplié par environ 2,5.

Aujourd'hui au nombre de 2,1 millions, ils seront 4,8 millions en 2050. Ils représentent aujourd'hui 3 % de la population. Ils équivaldront à 6,5 % en 2050 et à 8,2 % en 2070.

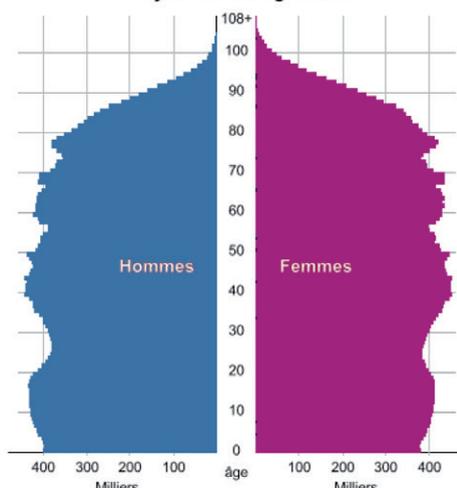
Va résulter de ces évolutions un changement profond de la pyramide des âges de la population française<sup>3</sup>.



Pyramide des âges : 2018



Pyramide des âges : 2050



© Statistisches Bundesamt 2009, Insee 2011

3. Source : Pyramides des âges, outil interactif Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2524484>.

## **Un vieillissement qui touche l'ensemble des nations ? Petit tour d'horizon à l'international**

La France est loin d'être le seul pays, en Europe, confronté au défi du vieillissement.

Dans pratiquement l'ensemble des pays de l'Union européenne, le nombre de jeunes atteignant l'âge d'être en activité professionnelle devient inférieur à celui des habitants de ces pays s'apprêtant à interrompre la leur.

Les tendances lourdes que nous constatons en France, comme le fait que les femmes peuvent espérer une vie exempte de toute forme de handicap plus longue que celle des hommes, s'observent également dans les autres pays européens.

Elles ne doivent cependant pas voiler les réalités démographiques différentes des États membres de l'ensemble européen, et plus largement des autres pays.

Ainsi, une grande puissance culturelle et économique comme le Japon connaît aujourd'hui une situation extrêmement inquiétante. En effet, sa fécondité étant une des plus faibles au monde, le Japon pourrait voir sa population diminuer de 25 % à horizon 2050, quand bien même l'espérance de vie y a considérablement augmenté.

Inversement, les États-Unis, qui, grâce à une fécondité élevée (de 2,05 enfants par femmes) et à une immigration soutenue et malgré une espérance de vie à la naissance plus faible qu'en Europe et au Japon, disposent encore d'une démographie dynamique.

## **2. Les causes du vieillissement de la population et quelques conséquences**

Le vieillissement de la population est conséquent d'un fléchissement tendanciel du taux de fécondité, du baby-boom des années 1940 au milieu des années 1960, et d'un allongement simultané de la durée de vie.

On assiste aujourd'hui à un « papy-boom » ou plutôt à un « mamie-boom », en écho au baby-boom de l'après-guerre.

L'effet spécifique du baby-boom s'effacera de la pyramide des âges aux alentours de 2030, quand les premières classes creuses – nées après 1970 – arriveront à la retraite.

Mais ne nous y trompons pas : si l'espérance de vie augmente, l'espérance de vie en bonne santé n'augmente pas dans les mêmes proportions.

En 2040, notre pays comptera 2 millions de personnes âgées « dépendantes ». Nous vivrons plus longtemps, mais la période pendant laquelle nous vivrons malades ou souffrant de handicaps sera elle aussi plus longue.

## Les personnes âgées, une population potentiellement de plus en plus fragilisée dans les années qui viennent

Avec l'allongement de la durée de vie, nous allons connaître un accroissement exponentiel des pathologies liées au vieillissement. Ces pathologies contribuent à rendre le quotidien des personnes âgées difficile, voire très difficile.

Ces pathologies sont nombreuses. Elles sont principalement d'ordre neuropsychiatrique (états de dépression, troubles du comportement, démence...), cardiovasculaires (hypertension artérielle ou insuffisance cardiaque, ostéo-articulaire (os, ligaments...), « gastro-entérologiques » (douleurs intestinales, incontinence, malaise, brûlures d'estomac...).

Des facteurs environnementaux, liés principalement à la pollution de l'air, contribuent à accroître certaines de ces pathologies, comme les infections pulmonaires.

Des facteurs culturels et sociaux peuvent également jouer un rôle décisif dans le développement ou non de certaines pathologies.

Ainsi, les pathologies touchant le quadriceps\*, qui peuvent favoriser la fracture du fémur, résultent notamment du manque d'exercice ou de mobilisation. Selon que les aînés ont ou non pris l'habitude d'une pratique physique journalière, ils seront plus ou moins précocement affectés par ce type de pathologies.

De même, les lésions induites par la maladie d'Alzheimer peuvent être pour partie compensées par une stimulation cérébrale et des liens sociaux permettant l'activation d'un réseau cérébral dense. Le principal facteur de risque de la maladie d'Alzheimer est l'âge. Mais il existe de nombreux autres facteurs de risque, par exemple la sédentarité, les anesthésies répétées...

Mais à l'inverse, selon l'Inserm\*\*, le fait d'avoir fait des études et d'avoir eu une activité professionnelle stimulante ainsi qu'une vie sociale active semble retarder l'apparition des premiers symptômes et leur sévérité. Cet effet protecteur serait lié au phénomène de plasticité cérébrale qui traduit l'adaptabilité permanente de notre cerveau. Il pourrait permettre de compenser la fonction des neurones perdus.

Autrement dit, en fonction de la densité et qualité des environnements culturels et sociaux des aînés, les symptômes de la maladie d'Alzheimer se manifesteront plus ou moins tôt chez ceux qui pourraient en être victimes.

\* Il s'agit du muscle le plus volumineux du corps, qui supporte la plus grande partie de son poids, et permet de se déplacer.

\*\* Source : Inserm. « La maladie d'Alzheimer, une maladie neurodégénérative de mieux en mieux comprise », <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/alzheimer-maladie>.

## Un désengagement continu et inéluctable des 65 ans et plus ?

Contrairement à une idée reçue et répétée à l'envi, le vieillissement de la population ne va pas se traduire, à court et moyen terme comme une opportunité sociale de renforcement de l'engagement bénévole\*. Pilier historique de l'engagement associatif et de l'engagement bénévole, les « nouveaux » seniors auraient tendance à de moins en moins s'engager, comme ont pu le révéler différentes études récemment publiées.

Ainsi, une étude publiée par l'Ifop en mars 2023\*\* confirme le recul de la tranche d'âge des 65 ans et plus parmi les bénévoles quand, dans le même temps, la part des moins de 35 ans augmente.

En effet, 36 % des bénévoles engagés en 2023 dans une association avaient moins de 35 ans (contre 26 % en 2019). Inversement, les 65 ans et plus, qui représentaient 40 % des bénévoles en 2010, ne représentent plus que 25 % de ceux-ci en 2023.